



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ,
*en charge de la protection sociale généralisée,
de la prévention et de la famille*

N° 831 /MSS

PAPEETE, le 7 MAI 2018

Le Ministre

Avis d'Appel Public à la Concurrence

L'acheteur public est la Polynésie française, pour le compte de la direction de la santé du Ministère en charge de la Santé, 58, rue des Poilus-Tahitiens, Paofai, BP 611, 98713 Papeete, TAHITI, Polynésie française – Tél. : (689) 40 46 00 03 - Fax. : (689) 40 46 00 04.

L'organisme acheteur est la Pharmacie d'approvisionnement, pharmacie à usage intérieur de la Direction de la Santé , Motu Uta - B.P134- 98713 PAPEETE TAHITI, POLYNESIE FRANCAISE – tél: 00(689) 40 54 21 00 – Fax: 00(689)40 43 15 47, mail : pharmacie.cerbere@sante.gov.pf.

L'autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché public est le Ministre de la Santé. (LP 121-1).

Objet : Fourniture de produits d'obturation dentaire ,de fonds de cavité, de ciment et de collage avec tous les accessoires nécessaires au type de produit retenu

Réf. acheteur : DEN18

Marché public : Marché à bons de commande (LP 221-4) de fournitures.

Marché : Procédure adaptée (LP 321-1)

Durée : 12 mois à compter de la date de notification renouvelable deux fois

Code CPV principal : 33141800-8, Consommables dentaires (vocabulaire commun pour les marchés publics)

Allotissement : 9 Lots (détaillés dans le règlement de consultation et BPU) (LP 222-1)

Conditions de participation – pièces à fournir par les candidats :

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées euro ou francs XPF.

En vue de l'admission des candidatures, les soumissionnaires devront produire un dossier de candidature et un dossier de présentation des offres, le tout disposés dans une enveloppe cachetée.

1. Situation juridique, fiscale et sociale des opérateurs (documents mentionnés au 1°, au 2° et au 3° de l'article LP 233-3 et articles A 233-5 de l'arrêté n°1455 CM du 24 août 2017)

2. Un mémoire technique présentant tous les renseignements relatifs aux capacités techniques et professionnelles (documents mentionnés au 4° de l'article LP 233-3 et articles A233-1 A 233-2 à A233-4 de l'arrêté n°1455 CM du 24 août 2017)

Critères attribution :

Les critères sont mentionnés dans le règlement de consultation (LP 236-2)

Dossier de consultation des entreprises (DCE):

Le DCE est disponible gratuitement sur demande des candidats par mail à : pharmacie.cerbere@sante.gov.pf

Date limite de remise des offres :

Remise des offres le 18 juin 2018 à 12h00 au plus tard, leur validité sera de 180 jours.

Conditions de remise des offres et/ou des candidatures :

-un acte d'engagement (AE) à parapher sur chaque page, compléter, dater, et signer par la personne habilitée à engager la société et dont le nom sera mentionné dans les différentes rubriques. Un acte d'engagement doit être rempli pour chaque lot proposé ; (LP 211-1)

-le bordereau des prix unitaires signé.

L'acheteur se réserve le droit de procéder, après analyse des offres, à une négociation écrite avec les candidats ayant remis une offre. Cependant, l'acheteur pourra juger que compte tenu de la qualité des offres, la négociation n'est pas nécessaire. il est donc dans l'intérêt du candidat d'optimiser son offre initiale. En cas de négociation, l'invitation à négocier se fera par l'envoi d'un courrier par voie électronique.

Envoi le 11 mai 2018 à la publication



Jacques RAYNAL